



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 9 juillet 2018, à 19 h 30, la demande de dérogation mineure suivante sera considérée :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2018-DM-013	107, avenue de Lanaudière	H-04	1 953 223	Permettre l'implantation d'un spa à 0,60 mètre de la ligne latérale de lot au lieu de 1,50 mètre et à 0,60 mètre d'une remise au lieu d'un mètre, tel qu'exigé par les articles 4.2.1 alinéa 10 et 4.5.2 paragraphe 4 du règlement de zonage numéro 7200.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter cette demande lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 21 juin 2018.

**Sylvain Rolland,
Directeur général et
greffier par intérim**